MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 novembre 2026
N°1197

LE GOUVERNEMENT PROPOSE DES MESURES POUR AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DE 1,3 MILLION D'AGENTS PUBLICS ET OUVRE CINQ CHANTIERS STRUCTURELS EN FAVEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le Premier ministre, accompagné du ministre de l'Action et des Comptes publics, a reçu ce vendredi à Matignon les organisations syndicales de la fonction publique, dans le prolongement de la conférence sociale du 9 novembre. Ce format n'avait pas été réuni depuis près de 20 ans. À cette occasion, le Gouvernement a présenté plusieurs mesures destinées à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics, en particulier les moins bien rémunérés. Au total, près de 1,3 million d'agents publics bénéficieront de ces mesures. Le Gouvernement a également proposé aux organisations syndicales d'ouvrir cinq chantiers structurels en faveur de la fonction publique.

Une revalorisation du SMIC de 1,6 % à compter de décembre : ce coup de pouce, supérieur à la revalorisation légale, bénéficiera également aux agents publics concernés, avec un gain moyen estimé à 260 euros bruts par an.

Une hausse de points d'indice pour les agents publics les moins bien rémunérés sera engagée.

<u>Poursuivre le dialogue et engager cinq chantiers structurels</u>

Au-delà des mesures immédiates de pouvoir d'achat présentées ce jour, le Gouvernement entend poursuivre le dialogue avec les organisations syndicales autour de cinq engagements :

1) **Engager une réforme structurelle des rémunérations et des carrières** : le Gouvernement propose l'ouverture d'un cycle de discussions d'un mois consacré à l'évolution des grilles de rémunération, aux perspectives de progression de carrière et aux droits à pension des agents publics.

2) **Renforcer le soutien aux agents confrontés à la hausse des dépenses de carburant**, notamment ceux qui effectuent de nombreux déplacements professionnels
3) **Renforcer la protection des agents blessés ou menacés.**
4) **Protection de la neutralité et de l'indépendance des fonctionnaires.**
5) **Faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la transparence salariale.**

Ces engagements traduisent la volonté du Gouvernement de **répondre aux difficultés immédiates rencontrées par les agents publics tout en ouvrant, avec leurs représentants, une réflexion de fond sur les rémunérations, les carrières et les conditions d'exercice de leurs missions.**

« *Les agents publics ne doivent pas être les boucs émissaires de nos débats publics. Au contraire, ils rendent le service public, parfois dans des conditions très difficiles, et doivent être soutenus et reconnus. C'est pourquoi, malgré des marges de manœuvre budgétaires très contraintes, nous avons fait le choix d'apporter des réponses à leurs préoccupations légitimes de pouvoir d'achat. Dès le 1er décembre, le coup de pouce de 1,6 % au SMIC bénéficiera aux agents concernés. Nous allons compléter cette mesure par l'attribution de points d'indice supplémentaires dans les premiers échelons, pour mieux reconnaître l'ancienneté et redonner de la valeur à l'avancement. Mais nous ne voulons pas nous arrêter aux mesures d'urgence : dès l'issue des élections professionnelles, nous reprendrons avec les organisations syndicales le travail que j'avais lancé sur les grilles, les rémunérations et les droits à pension. Le dialogue social doit permettre de faire évoluer les propositions et de déboucher sur des avancées durables pour les agents.* » **David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics.**

Contacts presse :
Cabinet de David Amiel : 01 53 18 45 44 - presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr
Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr